



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:**

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'Urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors d'une séance régulière qui se tiendra le lundi 2 mai 2011 à 20:00 heures à la salle du Conseil, lieu ordinaire des sessions.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 132, 2<sup>e</sup> Avenue, lequel immeuble est situé dans la zone M-2.

La demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser une marge arrière de 0 mètre pour un agrandissement futur du bâtiment.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ à CRABTRÉE ce 15 AVRIL jour  
de l'année 2011

  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), PIERRE RONDEAU Nom SEC. TRÉSORIER Titre de la municipalité  
DE CRABTRÉE, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public  
ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le  
18 AVRIL 2011, entre 10h et 17h heures.  
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 AVRIL 2011

